

08 01 20/ REVUE DE LA PRESSE CONGOLAISE DE CE MERCREDI (Dialogue)

Sommaire

La deuxième journée des échauffourées survenues à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) intéresse les médias parus à Kinshasa. En ce mercredi 8 janvier 2020. Les journaux sont revenus abondamment sur les retombées de la séance de travail entre le Premier Ministre et le Ministre de l'ESU portant notamment sur les incidents de l'Université.

Unikin

L'Avenir titre « *Face à la recrudescence des troubles, l'UNIKIN fermée* »

Le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, considérant la gravité des dégâts causés à l'Université de Kinshasa, a pris la lourde décision de fermer momentanément cette institution d'enseignement universitaire, rapporte **L'Avenir**.

Inévitablement, cette décision aura comme conséquence de perturber le programme académique, analyse le journal qui note que le gouvernement a pris cette décision à la suite d'actes inciviques qui n'ont rien à voir avec les revendications estudiantines.

La Prospérité écrit « *L'Unikin fermée jusqu'à nouvel ordre !* »

« *En accord avec le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, et après concertation avec le Comité National de Sécurité, le Ministre de l'ESU a rendu public une série de décisions en rapport avec les événements symptomatiques survenus à l'Université de Kinshasa. Considérant la gravité des dégâts causés au sein de ce site universitaire par un groupe de manifestants, composés d'étudiants et d'inciviques, considérant les troubles causés à l'ordre public et le climat d'insécurité qui règne depuis le 6 janvier 2020 dans la zone et la nécessité de protéger le patrimoine de l'Unikin, toutes les activités au sein de cette Université ont été suspendues. Ainsi, l'obligation est faite à tous les occupants des homes d'évacuer volontairement les lieux endéans 48 heures. Il a été demandé aux Autorités compétentes de la Police Nationale Congolaise, des Services de Sécurité et de la Justice de procéder, le plus rapidement possible, à l'identification et l'arrestation des auteurs de ces faits pour qu'ils subissent, 'avec la plus grande fermeté, la rigueur de la loi', précise le communiqué de presse signé par le Ministre de l'ESU, Thomas LUHAKA LOSENDJOLA* ».

L'obligation est faite à tous les occupants des homes (résidences estudiantines) de l'Université de Kinshasa d'évacuer volontairement les lieux dans les 48 heures, indique **7sur7.cd**. Passé ce délai, souligne le site web, recours sera fait aux forces de l'ordre.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire qui a signé le communiqué de presse annonçant cette fermeture momentanée appelle le Comité de gestion de l'Université de Kinshasa à collaborer dans l'application de ces mesures, ajoute le portail.

Le **Bulletin de l'ACP** rapporte qu'il a été demandé aux autorités compétentes de la police nationale congolaise, des services de sécurité et de la justice de procéder, le plus rapidement possible, à l'identification et l'arrestation des auteurs de ces faits pour qu'ils subissent, « avec la plus grande fermeté, la rigueur de la loi ».

Mediacongo.net annonce « *Tension à l'Unikin: le ministre de l'ESU donne 48 heures aux étudiants résidents pour évacuer les homes* »

« *En réaction aux actes de vandalisme perpétrés le lundi 06 janvier par certains étudiants de l'université de Kinshasa sur le site universitaire, le ministre de l'enseignement supérieur et universitaire, Thomas Luhaka, a ordonné aux étudiants occupant les résidences universitaires d'évacuer volontairement les lieux dans les 48 heures, au risque de faire face aux forces de l'ordre.*

Dans sa déclaration faite ce mardi 07 janvier, le ministre de l'ESU a également décidé de suspendre toutes les activités académiques jusqu'à nouvel ordre.

C'est depuis le dimanche 5 janvier dans la soirée que les étudiants de l'université de Kinshasa manifestent contre l'augmentation des frais académiques. Le lundi 6 janvier, ils ont vandalisé

plusieurs infrastructures sur le site universitaire notamment le siège de l'association des professeurs et la salle de promotion Luc Gillon.

Outre les dégâts matériels, deux policiers sont morts le mardi 07 janvier dans les affrontements avec les étudiants, malgré l'appel au calme lancé par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga.

Ci-dessous le communiqué du ministre de l'ESU:

COMMUNIQUE DE PRESSE

Considérant la gravité des dégâts causés à l'Université de Kinshasa, par un groupe de manifestants, composés d'étudiants et d'inciviques ;

Considérant les troubles causés à l'ordre public et le climat d'insécurité qui règne depuis hier, le 06 janvier 2020, dans la zone ;

Considérant le nombre des blessés parmi les étudiants et au sein de la Police Nationale Congolaise, dont un agent a été sauvagement assassiné ;

Considérant les recommandations formulées par les différentes composantes du Conseil des Partenaires de l'Université de Kinshasa ;

Considérant la nécessité de protéger le patrimoine de l'Université de Kinshasa ;

Dans le souci de prévenir des dégâts plus importants qui pourraient survenir à la suite de ces manifestations ;

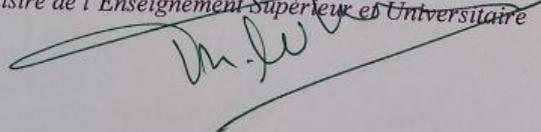
En accord avec **S.E. Sylvestre ILUNGA ILUNKAMBA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et après concertation avec le Comité National de Sécurité, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire rend publiques les décisions ci-après :

1. Toutes les activités au sein de l'Université de Kinshasa sont suspendues jusqu'à nouvel ordre ;
2. Obligation est faite à tous les occupants des homes (résidences estudiantines) de l'Université de Kinshasa d'évacuer volontairement les lieux endéans 48 heures, à partir de ce jour. Passé ce délai, recours sera fait aux Forces de l'ordre ;
3. En vue de permettre une réinstallation rapide dans les homes des seuls étudiants réguliers, il sera procédé à une opération d'identification ;
4. Il est demandé aux Autorités compétentes de la Police Nationale Congolaise, des Services de Sécurité et de la Justice de procéder, le plus rapidement possible, à l'identification et à l'arrestation des auteurs de ces forfaits pour qu'ils subissent, avec la plus grande fermeté, la rigueur de la Loi ;
5. Le Comité de Gestion de l'Université de Kinshasa est instruit de collaborer à l'application de ces mesures.

Fait à Kinshasa, le 07 janvier 2020

Thomas LUHAKA LOSENDJOLA

Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire



Vital Kamerhe, directeur de cabinet du président de la république Félix Tshisekedi a précisé mardi 7 janvier dans la soirée que Le président voudrait qu'on procède aux vérifications des vrais étudiants qui doivent retourner dans leurs homes, explique **Actualite.cd**.

Il a été établi selon les renseignements concordants que les étudiants qui ont tué les policiers ne sont pas des étudiants de l'UNIKIN mais des infiltrés, argumente le site web.

Vital Kamerhe annonce que, le chef de l'État va engager des discussions avant le vendredi prochain avec le comité des étudiants sur leurs revendications, conclut **Actualite.cd**.

Le Phare titre « *L'alerte du « Phare » banalisée* »

« Dans son édition du mardi 31 décembre 2019, « Le Phare » avait alerté les autorités tant civiles que militaires de Kinshasa sur la « bombe sociale » qui était en train de couver dans les milieux estudiantins, à cause de la malheureuse option levée par plusieurs comités de gestion des universités et instituts supérieurs publics pour majorer sensiblement les frais académiques, les faisant passer du simple au triple. Le quotidien de l'avenue Lukusa faisait également remarquer que l'allumeur de la mèche en gestation n'était personne d'autre que le ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Thomas Luhaka.

Ce dernier, en effet, après avoir plafonné les frais académiques à 164.700 francs pour les classes de recrutement et à 131.760 francs pour les classes montantes, sur pied de son instruction n° 21/MINESU/CAB/MIN/TLL/2019 du 15 décembre 2019, a fermé les yeux sur les réunions organisées par certains comités de gestion, avec la participation des associations des professeurs et personnels scientifiques ainsi que des coordinations des étudiants, pour tripler les taux.

L'histoire a fini par donner raison au « Phare » car l'Université de Kinshasa était, hier lundi, le théâtre d'actes de violences et de vandalisme liés à la majoration excessive des frais académiques. Les responsables de ces casses étaient-ils réellement d'authentiques étudiants ou des infiltrés instrumentalisés par certains politiciens pyromanes, convaincus que leur survie politique passe par le chaos ? Des investigations profondes s'imposent pour clarifier une situation inexplicable, intervenue 48 heures après l'engagement du Chef de l'Etat, qui avait reçu samedi une délégation des étudiants de l'IBTP (Institut des Bâtiments et Travaux Publics) à réunir toutes les parties prenantes pour dégager un compromis au sujet des taux des frais académiques ».

Le Phare pose aussi la question « les « services » ont-ils failli ? »

« Initialement annoncée par la rumeur pour le lundi 13 janvier 2020, la manifestation des étudiants de l'Université de Kinshasa a été ramenée, au tout dernier moment, au lundi 06. Même alors, l'information a tout de même « fuité », au point que de nombreuses familles de Livulu, Righini, Mbanza-Lemba, Kindele, Ngaba ont pris soin de ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles environnantes et d'éviter ce périmètre d'insécurité.

Ce qui intrigue plus d'un est le fait que les « Kuluna » de cette partie de la capitale étaient au parfum de ce qui allait se passer à l'Unikin. En conséquence, ils avaient pris les dispositions utiles pour prendre une part active aux casses.

La question à se poser est de savoir si les « services » de renseignements, civils, militaires et policiers n'étaient pas au courant de la nouvelle qui se transmettait de bouche à oreille, comme une traînée de poudre. En tout cas, au matin du lundi 06 janvier 2020, de nombreux Kinois et Kinoises savaient qu'une situation explosive allait se produire à l'Université de Kinshasa.

Les « services » ont-ils failli à leur devoir de collecte et d'exploitation d'une information qui aurait pu permettre à la police d'anticiper, en se positionnant non seulement au rond-point Ngaba mais également sur le site même de l'Unikin ? C'est la faillite du dispositif de prévention, croit-on savoir, qui était à la base des casses enregistrées sur le site de cet établissement universitaire, les éléments de la police étant intervenus sur le tard.

C'est le lieu de souhaiter une froide évaluation des couacs constatés dans la gestion des troubles d'hier lundi 06 janvier à l'Université de Kinshasa et un engagement à plus de vigilance en amont à l'avenir »

« UNIKIN : les occupants des homes sommés d'évacuer », titre aussi **Le Phare**. Le quotidien note que faute d'obtempérer, le déguerpissement forcé est envisagé avec des unités de la police. Il renseigne que les occupants de homes, il leur a été signifié l'évacuation de façon volontaire de tous les logis à leur disposition. Bien entendu, il s'agit des étudiants réguliers et

irréguliers, des civils, des militaires et des policiers hébergés en sous-location, et même de certaines familles.

Ce journal révèle ainsi que des pilleurs se sont donné rendez-vous mardi 7 janvier pour s'attaquer non seulement aux édifices de l'UNIKIN mais aussi aux résidences des professeurs. Heureusement, les éléments de la police nationale, qui étaient non loin du site universitaire ont lancé une contre-attaque pour protéger les personnes et leurs biens, précise **Le Phare**.

« *Retombées de la séance de travail entre le Premier Ministre et le ministre de l'ESU : UNIKIN : les activités suspendues !* », s'exclame **Forum des As**.

Selon ce quotidien, à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), les cours sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement somme les étudiants de vider les homes dès ce mercredi 8 janvier. En raison des événements malheureux qui se sont produits le lundi 6 janvier à l'Unikin, Thomas Luhaka, en accord avec le Premier Ministre Sylvestre Ilunga, a suspendu hier les activités de cet Alma mater jusqu'à nouvel ordre.

Diplomatie

La Tempête des Tropiques annonce que « *Le ministre belge des Affaires étrangères reporte sa visite en RDC* »

« Le ministre belge des Affaires étrangères, Philippe Goffin, a annoncé hier mardi le report de sa visite, prévue de jeudi à samedi, en République démocratique du Congo. Il donne comme raison une réunion des chefs de la diplomatie des pays de l'Union européenne, convoquée vendredi prochain à Bruxelles.

« *La situation internationale tendue entre les Etats-Unis et l'Iran bouscule les agendas politiques de nombreux pays. Depuis le début, l'Europe rappelle l'importance du dialogue et de la désescalade. C'est un vrai regret de postposer cette visite au Congo mais ce voyage, planifié dans le cadre de la relation privilégiée renouvelée entre nos deux pays, se fera prochainement* », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Le chef de la diplomatie du « Plat Pays » a expliqué devoir « *impérativement participer* » à la réunion extraordinaire des ministres européens des Affaires étrangères consacrée à la crise iranienne. Philippe Goffin devait se rendre en RD Congo pour rencontrer son homologue congolais, Marie Tumba Nzeza, ainsi que le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo à Kinshasa et pour rouvrir officiellement le consulat général de Belgique à Lubumbashi, fermé depuis le février 2018.

C'était au plus fort d'une crise diplomatique entre Kinshasa et Bruxelles, son ancienne puissance coloniale. « *Ce poste reprend cependant déjà ses activités* », a précisé M. Goffin, qui est également ministre de la Défense ».

Prison de Makala 12 morts depuis début janvier

En rupture de stock de nourriture et de médicament depuis quelques jours, le Centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa (CPRK) ex-Prison centrale de Makala manque presque de tout. Au moins 11 morts, selon **l'AFP** depuis début janvier.

La situation carcérale à la prison centrale de Makala préoccupe au plus haut point. Depuis le début de l'année, l'AFP rapporte 11 morts. Et ce mardi 7 janvier, Actualite.cd évoque un autre décès, ramenant à 12 le nombre de morts depuis le début de l'année.

Du côté du ministère de la justice, on reconnaît cette rupture de stock, mais le Vice-Premier ministre en charge de la Justice, Célestin Tunda Ya Kasende refuse de tirer de conclusion simpliste sur ces cas de décès. « *C'est vrai, il y a eu retard dans le paiement des fournisseurs, ce qui justifie ces ruptures de stocks à la prison centrale de Makala. Mais, la situation a été régularisée depuis [lundi].* », a-t-il déclaré à **AFP**. Mais il ne faut pas tirer des conclusions simplistes sur le cas des décès de ces derniers jours, a prévenu le ministre à **Top Congo FM**. Mais pour son Vice-ministre, Bernard Takayite, celui-ci accuse le ministre des Finances de « *refuser de débloquer les fonds* » pour résoudre ce problème. « *Nous avons toujours cherché à approvisionner les prisons après trois mois. Nous avons fait pression au Premier ministre et au ministre des Finances, mais rien n'est encore fait* », a-t-il affirmé à **Radio Okapi**.

Divers

Le **Bulletin de l'ACP** rapporte ce matin les difficultés que rencontre la caisse nationale de péréquation pour sa mise en place effective et qui ont été soumises au président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, au cours d'une audience qu'il a accordée, mardi au Palais du Peuple, à la présidente du conseil d'administration (PCA), Mme Françoise Keba et au directeur général François Rubota, venus lui rendre visite de courtoisie, précise l'agencier.

Dans un autre registre, **L'Eveil**, annonce dans sa manchette : « *Bientôt, un nouvel hôtel du gouvernement à Kananga* ». Selon ce média, un nouveau bâtiment devant abriter les services du gouvernement provincial du Kasai Central sera bientôt construit par la société sud-africaine Ilanda/Africa, spécialisées dans la construction des bâtiments et des routes, peut-on lire dans les colonnes de ce tabloïd.

=====

Avertissement aux lecteurs qui nous reçoivent via Yahoo Groupes

A partir du 14 Décembre 2019 Yahoo Groupes ne va plus héberger de contenu utilisateur sur ses sites. Le nouveau contenu ne peut plus être publié après le 28 Octobre 2019.

Yahoo a pris la décision de ne plus autoriser les utilisateurs à charger des contenus sur le site Yahoo Groupes. À compter du 21 octobre, vous ne pourrez plus charger de contenus sur le site et à partir du 14 décembre, tous les contenus déjà chargés sur le site seront supprimés définitivement. Jusqu'à cette date, vous pouvez enregistrer tout ce que vous avez chargé.

Il vous est donc vivement conseillé de vous abonner DIRECTEMENT suivant les modalités ci-dessous.

Si vous désirez vous INSCRIRE (ou inscrire un ami), afin de recevoir notre Revue de la Presse par courriel dans votre boîte, rien de plus simple ! Envoyez un courriel à yigdrya@gmail.com en mentionnant simplement « Revue de presse » (et l'adresse, si ce n'est pas celle d'où vous écrivez).

© Dialogue, le mercredi 08 janvier 2020